



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Avis préalable d'ouverture de faillite

Date de publication: SHAB 01.03.2024

Publications supplémentaires: KABGE 01.03.2024

Visible par le public jusqu'au: 01.03.2029

Numéro de publication: KK01-0000036521

Entité de publication

Office des faillites de l'Etat Genève, Route de Chêne 54, 1211 Genève 6

Avis préalable d'ouverture de faillite SWISSINVESTOR SA

Débiteurs:

SWISSINVESTOR SA

CHE-226.422.616

Quai du Mont-Blanc 29

1201 Genève

Date de l'ouverture de la faillite : 26.02.2024

Remarques juridiques:

Les débiteurs du failli sont rendus attentifs au fait qu'ils ne peuvent plus s'acquitter en mains du failli sous peine de devoir payer deux fois, et ceux qui détiennent des biens du failli, à quelque titre que ce soit, sont tenus de les mettre immédiatement à la disposition de l'office des faillites sous menace des peines prévues par la loi (art. 324, ch. 5, CP). La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure. Publication selon l'art. 222 LP.

Remarques:

Pour tout renseignement:

Groupe 3 + 41 22 3888962

F20240301

But :

les services, pour son propre compte ou pour le compte de tiers, dans le domaine du conseil en stratégie; conseil et management d'entreprises, ainsi que toutes activités et prestations de services fiduciaires. La Société peut, en Suisse ou à l'étranger: exercer toute activité financière, commerciale ou industrielle, mobilière ou immobilière (à l'exclusion des opérations soumises au régime d'autorisation selon la Loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger), et conclure tous contrats ou transactions propres à développer son but ou en rapport direct ou indirect avec celui-ci; créer des succursales ou des filiales en Suisse ou à l'étranger; participer à toutes entreprises ou opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son but; détenir des

parts ou des jetons d'autres sociétés; accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires ou des tiers, si cela favorise ses intérêts.